ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 29/10/2013 - 14:05

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Gérard COLIN, Président, 48bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : http://www.cote-albatre.com, adresse internet du profil acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
• Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Démolition et dépose des équipements frigorifiques dans une ancienne usine agro alimentaire

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :
• Objet principal : 45111100

Lieu d'exécution et de livraison : Territoire communautaire, 76460 Saint valery-en-caux

Code NUTS : FR232

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :
• Des variantes seront-elles prises en compte : non
• Démolition des aménagements intérieurs et dépose des équipements frigorifiques dans une ancienne usine agro alimentaire, à Saint-Valéry-en-Caux (ancienne usine symphonie, enseigne commerciale Pasquier)
• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La décomposition des travaux en 2 lots sera la suivante :
- Lot N°01 : Mise hors service de l'ensemble du réseau frigorifique
-Lot n°02 : démolition des aménagements intérieurs
Le marché sera conclu en lots séparés.
Le délai global d'exécution est fixé à 2,5 mois.

Prestations divisées en lots : oui

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les prix sont fermes.
Conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics (CMP), le délai global de paiement des sommes dues est de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le maître d'ouvrage.
Le financement est assuré par le budget de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Chaque candidat est autorisé à présenter une offre pour un seul, plusieurs ou l'ensemble des lots, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement.
En cas de groupement, les candidats sont avertis du fait que le pouvoir adjudicateur du marché n'exigera pas au moment de l'attribution du marché que le groupement revête un caractère solidaire.
Un candidat ne pourra présenter une offre en qualité de candidat individuel et de membre d'un groupement, ni être membre de plus d'un groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
• Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
• Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
• Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
• Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
• Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)
• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm)

Autres renseignements demandés :
• Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société
• Attestations d'assurances civile et décennale en cours de validité
• Rélevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)
• Les certificats de qualifications professionnelles ou les certificats de capacité délivrés par des hommes de l'art. (Notamment, pour le lot n°1, attestation de capacité du frigoriste, avec date de validité)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous (par ordre de priorité décroissante) :
• Prix des prestations : 60 points
• Valeur technique de l'offre jugée en fonction du mémoire justificatif du candidat : 40 points

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 20 novembre 2013 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2013-047

Renseignements complémentaires : A) Critères de jugement :
La valeur technique est décomposée en 3 sous-critères, à savoir :
-moyens humains dédiés au chantier : 20 points
-les matériels employés : 10 points
-les techniques employées et/ou procédures à suivre : 10 points
B) Obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation sera téléchargeable via la plateforme du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com
L'accès à cette plateforme est gratuit.
Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Pouvoir Adjudicateur, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Word version 2003 et postérieure, Zip, Pdf version 6.0 et postérieure, Excel version 2003 et postérieure.
Ces mêmes formats devront être utilisés si les soumissionnaires souhaitent répondre sous forme dématérialisée afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure.
Il est conseillé au soumissionnaire de renseigner lors du téléchargement du DCE, le nom du soumissionnaire, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation ; en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications...).
En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20
C) Conditions d'envoi et de remise des offres :
Le mode préconisé pour la transmission des plis est le support papier mais le pouvoir adjudicateur accepte cependant le dépôt sur la plateforme de dématérialisation.
Les candidats peuvent choisir soit le support par voie électronique soit sur support physique.
Un double envoi (voie électronique et support physique) entraînera la nullité de sa candidature (article 5 du décret du 2002-692 du 30/04/2002).
Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.
Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées sur le présent document.
Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :
1. SUPPORT PAPIER
Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté au service Marchés Publics, à l'adresse suivante :
Communauté de communes de la Côte d'Albâtre - 48 bis route de Veulettes - 76450 CANY-BARVILLE
avant la date et l'heure indiquée sur dans le présent document (ou précisé par courrier rectificatif) soit :
- déposée contre récépissé durant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) ;
- envoyée par courrier, sous pli recommandé avec avis de réception postal.
Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.
Le pli extérieur fermé, à destination de l'acheteur public, doit comporter la mention :
« NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE - Proposition pour les démolitions et dépose des équipements frigorifiques dans une ancienne usine agro alimentaire - Lot N°......»
A l'intérieur du pli se trouve une enveloppe, également fermée, contenant les pièces relatives à la candidature et à l'offre.
2. TRANSMISSION PAR VOIE DEMATERIALISEE
Conformément à l'article 56 du code des marchés publics et à l'arrêté du 28 août 2006, les réponses à la présente consultation pourront se faire soit par voie traditionnelle, soit par voie électronique sur le site de la plate forme du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com
Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Chaque transmission dématérialisée fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.
Les candidats présenteront leur réponse dans un seul fichier
-Contraintes informatiques
Tout document ou support électronique envoyé par un candidat dans lequel un virus informatique est détecté par le pouvoir adjudicateur sera réputé n'avoir jamais été reçu. Aussi, il est conseillé aux candidats d'utiliser un antivirus régulièrement mis à jour. Par ailleurs, afin d'empêcher la diffusion des virus informatiques, les candidats ne doivent utiliser ni les exécutables (notamment les « exe »), ni les « macros ».
Les formats de fichiers acceptés par le pouvoir adjudicateur sont les suivants : Word, Excel, Powerpoint, Winzip

et Acrobat Reader. Le candidat doit faire en sorte que sa réponse ne soit pas trop volumineuse.
Lorsque le candidat ne peut matériellement pas transmettre des documents (ou des objets) par voie dématérialisée, il est autorisé à utiliser l'une des autres voies de transmission prévues par le présent règlement.
-Dispositions relatives à la signature électronique
Les documents relatifs à la candidature et les actes d'engagement transmis par voie électronique seront signés par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique, qui garantit notamment l'identification du candidat. Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être, d'une part, conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et, d'autre part, référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'Etat.
Le référentiel intersectoriel de sécurité et la liste des catégories de certificats de signature électronique mentionnés à l'alinéa précédent sont publiés sous forme électronique àl'adresse suivante : http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/.
L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature numérisée (numérisation d'un document papier avec signature manuscrite) n'a pas la valeur d'une signature électronique.
La signature numérisée n'est admissible que pour les documents qui ne sont pas produits et signés par les candidats eux-mêmes.
-Dispositions relatives à la copie de sauvegarde
En cas de transmission dématérialisée, une copie de sauvegarde est établie sur support papier ou support physique électronique peut être envoyée ou remise par le candidat. Cette copie est recevable que si les deux conditions suivantes sont remplies :
- Elle est parvenue à destination dans le délai fixé pour la remise des offres ;
- Elle est placée dans un pli scellé portant, outre les mentions exigées aux articles cidessus, la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE ».
La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans l'un des cas suivants :
- La candidature et l'offre transmises par voie électronique ne peuvent pas être ouvertes ;
- La copie de sauvegarde est parvenue dans le délai de dépôt des offres a contrario de la réponse transmise par voie électronique.
Il est précisé qu'en l'absence de dématérialisation au sein des services de contrôles et afin d'effectuer un envoi correct aux contrôles de légalité, le pouvoir adjudicateur ou son représentant sera dans l'obligation de faire signer, sur support physique, les documents nécessaires audits contrôles. Dans ce cas, le(s) titulaire(s) du marché sera(ont) invité(s) à venir signer l'acte d'engagement sur support papier même s'il(s) a (ont) transmis leur dossier par voie électronique.
E) Visite du site des travaux :
Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux où les prestations doivent être réalisées. Une attestation de visite sera remise au candidat et cette dernière devra être dans l'enveloppe de l'offre. Si l'attestation ne figure pas dans l'enveloppe, l'offre sera considérée comme irrégulière.
La visite sera effectuée au plus tard 4 jours avant le jour de la remise des offres.
Les renseignements sur la visite du site des prestations seront pris auprès de : Melle Laurine LEBLOND
laurine.leblond@cote-albatre.com
Tél. 02 35 57 85 08 / 06 24 98 25 30
Aucune réponse ne sera donnée lors de la visite. Les candidats formuleront leurs questions ou remarques par écrit et le Pouvoir adjudicateur fera une réponse collégiale à tous les candidats ayant retiré un dossier de consultation. La distribution de questionnaire écrit, sur site, n'est pas autorisée.
A cet effet, il devra se rendre sur place afin de prendre parfaitement connaissance des lieux et prévoir toutes les sujétions afférentes aux prestations demandées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 octobre 2013

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Mlle Laurine LEBLOND , Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48 Bis, route de Veulettes, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 85 08, courriel : laurine.leblond@cote-albatre.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Service des Marchés Publics, 48 bis, route de Veulette, 76450 Cany-barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : http://www.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_TGWYTF9YxO

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de ROUEN, 53, avenue Gustave Flaubert-BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. : 02 32 08 12 70, télécopieur : 02 32 08 12 71, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, adresse internet : http://www.ta-rouen.juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert - BP 500, 76005 Rouen cedex, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr, adresse internet : http://www.ta-rouen.juradm.fr

Nature et désignation des lots :
Lot(s) 1 Mise hors service de l'ensemble du réseau frigorifique
Déconnexion de l'ensemble des liaisons électriques des équipements frigorifiques
(départ tableau de commandes, compresseurs, évaporateurs).
- Démontage et mise à terre des évaporateurs et chaussettes dans les différentes pièces concernées.
- Démontage et mise à terre des liaisons tubes frigorifiques et électriques
- Mise à l'extérieur du bâtiment de l'ensemble des équipements destinés à la destruction
- Chargement des équipements sur camions et enlèvement vers la destruction, à la charge de l'entreprise.

C.P.V. - : Objet principal : 45111100
Lot(s) 2 Démolition des aménagements intérieurs
La démolition ou la dépose des différents ouvrages sera effectuée à l'aide du matériel approprié à la nature, à l'importance et à l'emplacement des ouvrages.
L'entreprise ne devra en aucun cas déposer de mur ou de cloisons porteurs, ni d'éléments de la structure porteuse.
C.P.V. - : Objet principal : 45111100

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2506433**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP BOAMP Publication intégrale

Département : 76 - Seine-Maritime

Classification CPF : 45